

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1265

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

22 août 1996 – n° 1265
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Le politique sous tutelle

Jacques Chirac, lors de sa récente visite à Ryad, soutenant tel un infirmier le roi Fahd chancelant. Devant son poste, le téléspectateur ne s'y trompe pas. Rien dans ce geste ne dénote la compassion ou le signe d'une indéfectible amitié entre deux peuples. Le décryptage réflexe lit dans cette attitude une sollicitude intéressée, le souci prioritaire de décrocher un important contrat d'armement dans la péninsule arabe.

En Suisse, plusieurs travaux législatifs en cours révèlent la même obsession économique.

- Loi sur le travail. La majorité des parlementaires décide d'assouplir les conditions du travail de nuit, sans imposer aux employeurs des compensations en temps en faveur des salariés. Alors que tous les spécialistes s'accordent à reconnaître la nocivité pour la santé du travail nocturne régulier.

- Loi sur les exportations d'armes. A nouveau le Parlement – le Conseil national – relaie fidèlement les revendications des milieux économiques. Ainsi refuse-t-il d'assimiler les avions Pilatus à du matériel de guerre, alors que dans plusieurs pays du tiers-monde ces appareils traquent efficacement les guérillas opposées au régime en place et terrorisent les populations civiles.

- Redevance sur les poids lourds liée aux coûts réels de ce mode de transport. Son principe est ancré dans la Constitution depuis février 1994, mais sa concrétisation législative se heurte à l'opposition des partis bourgeois.

Ce ne sont là que quelques exemples.

A chaque fois les politiques apparaissent comme de fidèles relais des intérêts économiques, qu'il s'agisse d'assurer la survie d'une entreprise (Pilatus), d'une branche (transports routiers) ou la compétitivité du pays (travail de nuit). Dans une situation de chômage persistant, toutes ces décisions n'ont guère besoin d'autre légitimation que l'indispensable mobilisation pour l'emploi. A l'Etat la tâche d'assurer les conditions les plus favorables à l'activité économique.

Bien sûr les politiques ne peuvent ignorer les soucis des entrepreneurs; niveau du franc suisse, contraintes administratives et réglementaires trop pesantes par exemple. Mais aujourd'hui ils ne les ignorent plus. Ils y sont même attentifs à un point tel qu'ils en négligent les soucis tout aussi légitimes des salariés et de la population en général. La politique sociale et la protection de l'environnement passent au second plan, reléguées au magasin des accessoires coûteux dès lors que la concurrence internationale nous harcèle.

Ce faisant, les politiques trahissent leur fonction. D'une part ils renoncent à prendre en considération tous les intérêts en présence et à arbitrer entre ces intérêts, privilégiant la seule dimension économique qui dès lors tend à dominer tout le champ de l'action publique. D'autre part, en endossant complaisamment les revendications de l'économie, ils relativisent les valeurs qui fondent notre identité collective. Il est moins question d'affirmer la solidarité entre les membres de la société, de garantir et de développer la liberté, l'égalité, et la dignité humaine que d'assurer un taux de croissance suffisant et de conquérir des parts de marché.

Les gouvernements n'annoncent plus des objectifs sociétaux à réaliser, ils se contentent de prédire l'évolution du PIB et du chômage pour les mois qui viennent.

Cette démission du politique est grave à double titre. Quand la fatalité économique se substitue à un projet de société, l'existence même de cette dernière est en péril. Est-ce un hasard si la confiance dans les autorités élues subit une constante érosion?

Quant à l'économie, livrée à elle-même, sans insertion dans un projet collectif, elle montre déjà ses limites, puisqu'à l'accroissement des richesses produites répond une multiplication des inégalités et de la pauvreté et un épuisement des ressources naturelles. C'est donc qu'une économie durable et source de bien-être ne peut être que politique. JD